ARDEX A 58

Chape en ciment rapide et faible en retrait

- pour la réalisation de chapes en ciment rapidement utilisables sur couches de séparation et d'isolation et adhérentes
- rapidement praticable et recouvrable
  – recouvrable de carrelages et de dalles après 1 jour
  – recouvrable de revêtements textiles et souples ainsi que de parquet après 4 jours
- long temps d'application et de traitement des surfaces
- durcissement presque sans retrait ni tension
- stabilité jusqu'à CT-C50-F7
- chape drainante et mortier de pose pour carrelages et dalles céramiques

Domaine d'application

À l'intérieur et à l'extérieur

Chapes résidentielles, commerciales, d'usure et décoratives de qualité

– par adhérence
– sur couche de séparation
– sur couche d'isolation
– avec chauffage au sol
Chape drainante et mortier de pose

Avant la pose de :
– carrelages
– dalles en pierres naturelles et en béton
– revêtements de sol textiles et souples
– parquet
– revêtements

Recouvrable de carrelages, dalles pierres naturelles ou béton après 1 jour.
Recouvrable de revêtements textiles et souples ainsi que de parquet après 4 jours.

Type

Système de liant ternaire avec contrôle dimensionnel (SZ-T selon fiche technique TKB 14) avec additifs spéciaux qui assure un durcissement presque sans retrait ni tension ainsi qu'un séchage cristallin (effet ARDURAPID®) et permet d'éviter l'apparition d'efflorescences.

Coloris : gris ciment – des variations de couleur sont possibles.

Pigmentation possible jusqu'à 3 % max. de la part de ciment avec des pigments autorisés.

120 min

contrôlé selon CT-C50-F6 DIN EN 13813

SZ-T TKB 14 vite solide vite sec

EMICODE GEV EC 1 PLUS très pauvre en émanation

ARDEX GmbH
Friedrich-Ebert-Str. 45
58453 Witten
Allemagne

ARDEX A 58
Liant pour chape en ciment

Réalisation de chapes en ciment selon DIN EN 13813 et DIN 18560
(classes de solidité CT-C40-F4 à CT-C50-F6)
Comportement au feu : $A1_{fl}$

Tous les paramètres techniques indiqués sont des valeurs de laboratoire mesurées après 28 jours et se réfèrent à une valeur eau/ciment de 0,42, à un sable d'une granulométrie de 0 à 8 mm, à une courbe de tamisage A8 – C8 selon DIN 1045 ainsi qu'à une proportion de mélange de 1:4 à 1:6.

ARDEX GmbH
B.P. 6120 · 58430 Witten
ALLEMAGNE
Tél. : +49 (0) 23 02/664-0
Fax : +49 (0) 23 02/664-240
info@ardex.eu
www.ardex.eu

Fabricant avec certification
de management de la qualité
et de management environnemental
selon EN ISO 9001/14001

ARDEX A 58

Chape en ciment rapide et faible en retrait

Conditions climatiques

Température ambiante au moment de la pose et durant la phase de prise ainsi que température du support et des matières premières entre 5 °C et 25 °C. Des mesures spéciales doivent être prises en cas d'écarts de température.

Éviter les courants d'air, l'eau, les rayons du soleil et la chaleur pendant la pose.

Support

Vérifier le support selon les normes et les fiches techniques pertinentes.

La capacité de charge doit être suffisante pour supporter les charges et sollicitations attendues.

Les matériaux d'isolation thermique et sonore contre les bruits de pas doivent être adaptés aux sollicitations et déterminés par un planificateur spécialisé.

Le support doit être sec, ferme, stable et exempt d'agents séparateurs.

La température du support pendant la mise en œuvre doit être de 5 °C minimum et ne pas dépasser 25 °C.

Pour les **chapes adhérentes**, le support doit par ailleurs satisfaire aux exigences suivantes :

Toutes les fissures doivent être fermées par adhérence avec ARDEX FB Résine à couler ou ARDEX PU 5 Résine pour réparation rapide.

Les supports minéraux lisses ainsi que les coques de ciment doivent être rendus rugueux ou éliminés mécaniquement par fraisage ou grenaillage.

Résistance à la tension de surface pour :

utilisation industrielle & commerciale	≥ 1,5 N/mm²
construction de logements	≥ 1,0 N/mm²

Chape adhérente

Pour les chapes adhérentes, appliquer au préalable une barbotine d'accrochage du système ARDEX sur le support. Incorporer le mortier de chape dans la barbotine d'accrochage fraîchement appliquée.

Humidifier les supports très absorbants suffisamment tôt – en cas d'application d'une barbotine d'accrochage du système ARDEX, le support doit être humide mat, mais exempt de flaques.

En cas de sollicitations plus fortes ou de supports plus critiques, il est également possible d'utiliser ARDEX EP 2000 Résine époxy multifonctionnelle ou ARDEX FB Résine à couler comme pont d'adhérence. En cas d'utilisation de résines comme pont d'adhérence, il n'est pas nécessaire d'humidifier le support au préalable.

Épaisseur minimum de couche 25 mm.

Chapes sur couches de séparation et d'isolation

Etalez les feuilles de séparation. Assurez-vous qu'il n'y a pas de plis et qu'il y ait un chevauchement suffisant au niveau des coutures.

Le plan des joints doit être établi selon la « coordination des interfaces » par le planificateur de l'ouvrage, en concertation avec le chauffagiste, le chapiste et le poseur du revêtement de sol.

L'épaisseur de la couche de chape (pour les chapes chauffantes au-dessus du bord des tuyaux) doit être mesurée selon la norme DIN 18560, 2ème ou 4ème partie, ou les indications individuelles du fabricant. Les épaisseurs de chape varient en fonction du type et de l'épaisseur de l'isolation, du revêtement à poser et des sollicitations.

Exemples d'épaisseurs de couches minimum pour des charges utiles ≤ 2,0 kN/m² :

35 mm pour des chapes sur couche de séparation

40 mm pour des chapes sur couche d'isolation

45 mm pour des chapes décoratives et lorsque des revêtements rigides (carrelages/dalles) ou des ragréages design doivent être posés sur la chape.

Mise en œuvre

Lors de la mise en œuvre, il convient de respecter toutes les normes, directives et fiches techniques pertinentes, y compris les normes DIN 18560 « Chapes dans les bâtiments », DIN 18353 « Travaux des chapes », DIN EN 13813 « Matériaux de chapes » ainsi que les fiches techniques et d'instruction du BEB. Tenir compte de nos recommandations d'utilisation différentes et spécifiques au produit.

Supplément / Agrégat

Utiliser du sable de chape du groupe de granulométrie 0/8 dans la plage de granulométrie ③ et ③ (A8 à C8) selon la norme DIN 1045-2. D'autres courbes de tamisage peuvent également être pertinentes pour certaines applications et doivent être convenues avec le fabricant.

Pour augmenter la résistance du mortier, il est possible d'ajouter 10 à 20 % en volume de gravier – ce dernier remplace la même part de sable de chape de granulométrie de 0 à 8 mm.

Mélange/Pompage

Tous les modèles de pompes à malaxer de chape ainsi que de malaxeurs à mélange forcé conviennent pour mélanger le mortier de chape. Pour obtenir un mélange homogène, respecter un temps de mélange de 2 à 3 minutes ainsi que la quantité de remplissage recommandée par le fabricant de la machine.

Remplir le malaxeur avec respectivement 2/3 de l'eau de gâchage et du sable de chape nécessaires. Ajouter ensuite la quantité correspondante d'ARDEX A 58 et de sable de chape. Doser l'ajout de l'eau restante jusqu'à obtenir un mortier humide et bien compactable. Tenir compte de l'humidité du sable.

Valeur eau/ciment maximale de 0,42 pour une pose conventionnelle à l'aide d'une pompe à air comprimé (pompe à chape) ou d'un malaxeur à mélange forcé.

Une modification de la valeur eau/ciment entraîne des variations des caractéristiques du produit.

Un nouveau mélange dans le malaxeur à mélange forcé permet d'obtenir un mortier de chape plus homogène (recommandé en particulier pour les mélanges pigmentés).

Ne pas utiliser d'additifs de chape, tels que des accélérateurs, des retardateurs, etc. Ne pas mélanger avec d'autres ciments.

Proportions de mélange pour une pompe à chape de 200 litres

Stabilité	PM	Consommation A 58	Sable de chape
CT-C50-F6	1 :4	3 sacs (75 kg) ≈ 4,0 kg/m² par cm	env. 300 kg
CT-C45-F5	1 :5	2,5 sacs (62,5 kg) ≈ 3,3 kg/m² par cm	env. 320 kg
CT-C40-F4	1 :6	2 sacs (50 kg) ≈ 2,9 kg/m² par cm	env. 300 kg

Conformément à la norme DIN EN 13813, le chapiste doit réaliser un contrôle initial ainsi qu'un contrôle de production régulier des caractéristiques techniques du mortier de chape.

Répéter le contrôle initial en cas d'utilisation d'autres matières de charge.

Pose

Ne pas utiliser à des températures inférieures à 5 °C ou supérieures à 25°C, les températures plus basses prolongeant et celles plus élevées diminuant le temps d'application.

Le temps d'application du mortier ARDEX A 58 est d'env. 120 minutes. Il est donc nécessaire de réaliser rapidement les uns après les autres le mélange, la pose, l'étirement et le lissage.

ARDEX A 58

Chape en ciment rapide et faible en retrait

Lors de la pose et de l'étirement du mortier, veiller à bien compacter de manière homogène sur toute la coupe transversale.

En cas de surfaces situées dans les courants d'air, de surfaces à l'extérieur et/ou de faible humidité de l'air, protéger la chape contre une évacuation trop rapide de l'eau.

Compacter et lisser mécaniquement la surface des chapes d'usure et décoratives.

Utiliser ARDEX FB Résine à couler comme pont d'adhérence pour les raccords de chape sur les surfaces existantes.

En cas de doute, effectuer des essais préalables et réaliser des surfaces d'essai.

Traitement ultérieur

Pour améliorer la qualité de la surface et la stabilité « en particulier dans des zones sollicitées mécaniquement et dynamiquement ainsi qu'avant la pose de revêtements », couvrir la chape avec un film pendant un jour immédiatement après les travaux de lissage.

Les revêtements peuvent être posés sur des chapes, fabriquées avec ARDEX A 58 selon une proportion de mélange 1:4, après env. 7 jours.

Praticabilité

Le contrôle de la teneur en humidité doit être effectué par le poseur du revêtement selon les spécifications et les valeurs limites de la norme DIN 18560-1. Le cas échéant, tenir compte des spécifications de mesure d'autres métiers d'exécution.

Mesure CM – prélever un échantillon de 50 g de matériau sur toute la coupe transversale de la chape. Durée de la mesure : 10 minutes.

La praticabilité est atteinte avec les teneurs en humidité / temps d'attente ci-après :

Revêtement	non chauffé	chauffé
Carreaux céramiques et pierres naturelles insensibles	env. 1 jour	≤ 2,0 %
Pierres naturelles sensibles en lit mince, moyen et épais	env. 4 jours ≤ 2,0 %	≤ 2,0 %
Revêtements de sols étanches à la vapeur et freinant la vapeur, p. ex. PVC, caoutchouc, linoléum	env. 4 jours ≤ 2,0 %	≤ 1,8 %
Parquet, dalles en bois, stratifié		
Revêtements	env. 7 jours selon les indications du fabricant du revêtement	

Les valeurs indiquées sont des valeurs de laboratoire et se réfèrent à une valeur eau/ciment de 0,42 ainsi qu'à un sable de chape d'une granulométrie de 0/8 mm, mélangé selon une proportion de 1:4 avec ARDEX A 58, à une température ambiante d'env. 20 °C et à une humidité rel. de 65 %.

Des températures basses, une humidité ambiante élevée, une pénétration ultérieure de l'humidité ainsi que la teneur en eau de gâchage sont autant de facteurs qui retardent le séchage de la chape.

Les chapes fabriquées avec ARDEX A 58 sont totalement résistantes après 2 à 5 jours en fonction des conditions climatiques de construction et de la quantité d'eau utilisée. Ne pas poser des charges lourdes telles que par exemple des machines ou des palettes de carrelages sur la chape pendant ces quelques jours. Les chapes adhérentes sont résistantes et carrossables après un jour.

Dans des conditions de chantier normales, il n'est pas nécessaire d'humidifier à nouveau les chapes ARDEX après que la praticabilité a été atteinte.

Utilisation comme chape chauffante

Si ARDEX A 58 est utilisé comme chape chauffante, le temps d'attente avant la pose peut être considérablement réduit par rapport à des ciments ordinaires.

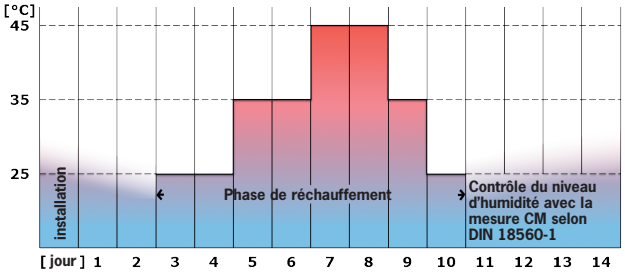

Le chauffage peut commencer déjà 3 jours après la pose et être réalisé conformément au protocole de chauffage au sol.

Le recouvrement des tubes chauffants doit être planifié dans les règles de l'art en fonction des charges et sollicitations attendues (cependant au moins 45 mm).

Effectuer la planification et la coordination de l'exécution dans les règles de l'art selon la « coordination des interfaces » de l'Association fédérale allemande pour le chauffage et le refroidissement par surface.

La température de surface de la chape chauffante ne doit pas être inférieure à +15 °C lors de la pose de revêtements de sols.

Utilisation comme chape drainante et mortier de pose

Chape drainante

ARDEX A 58 permet également de réaliser des chapes drainantes et des mortiers de pose avant la pose de dalles en pierres naturelles, carrelages et dalles céramiques, dalles en béton et de trottoir à l'extérieur, par exemple sur des terrasses, balcons, escaliers et voies non sollicitées par des véhicules.

Respecter les indications de la fiche technique du supplément « ARDEX A 58 Liant à base de ciment rapide pour mortier de drainage » pour cette utilisation. Téléchargement sur www.ardex.eu

Les revêtements indiqués sont ceux recommandés par leur fabricant pour le domaine d'application et le type de pose en question.

Utilisation comme remblais d'isolation léger

ARDEX A58 permet également de réaliser des remblais d'isolation légers rapidement praticables à base de ciment :

– égalisation des inégalités ou de différences de hauteur et compensation de déformations de conduites de tuyauterie sous des couches d'isolation ou des chapes en ciment
– remplissage de cavités, de creux et de trous avant la pose d'une chape époxy réalisée avec ARDEX EP 25

Pour couches de 10 à 300 mm d'épaisseur.

Proportion de mélange	37,5 kg d'ARDEX A 58 : 200 l de granulés de polystyrène (p. ex. Fischer Cyclepor Basic) : 16 l d'eau
Temps d'application :	env. 120 min. à + 20° C
Praticabilité :	après env. 12 heures
Séchage :	env. 1 jour
Consommation :	env. 1,6 kg d'ARDEX A58 et 8,7 l de granulés de polystyrène par m^2/cm d'épaisseur de couche.

Application à l'aide de machines à malaxer (pompes).

Ne pas utiliser trop d'eau.

ARDEX A 58

Chape en ciment rapide et faible en retrait

Données techniques selon les normes de qualité ARDEX :

Proportion de mélange pour une pompe à chape de 200 l

PM 1:4	75 kg d'ARDEX A 58 300 kg de sable de chape 21 - 31 l d'eau
PM 1:5	62,5 kg d'ARDEX A 58 320 kg de sable de chape 17 - 27 l d'eau
PM 1:6	50 kg d'ARDEX A 58 300 kg de sable de chape 13 - 24 l d'eau

La quantité d'eau dépend de l'humidité du sable de chape.

Densité (ciment) :	env. 1,1 kg/l
Densité apparente (après durcissement) :	env. 2,10 à 2,25 kg/l
Consommation :	par m² et cm de chape PM 1:4 4,0 kg de ciment PM 1:5 3,3 kg de ciment PM 1:6 2,9 kg de ciment
Temps d'application :	env. 120 min
Praticable :	après 1 jour env.
Recouvrable :	après 7 jours env.
Praticabilité :	cf. paragraphe Praticabilité

Les indications de temps se réfèrent à une température normale de +20 °C et à une humidité rel. entre 50 et 65 % ; ces temps diminuent ou s'allongent selon que les températures sont plus ou moins élevées.

Convient pour le chauffage au sol :	oui
Corrosion :	ne contient pas de composants favorisant la corrosion sur l'acier
Comportement au feu :	$A1_{fl}$
Marquage selon GHS/CLP	GHS05 « corrosif » GHS 07 « point d'exclamation » Signalisation : danger
GGVSEB/ADR	néant
GISCODE :	ZP 1 – produit à base de ciment, pauvre en chromate
EMICODE :	EC1 PLUS très pauvre en émissions

EMICODE EC 1PLUS est le label en Allemagne avec les exigences les plus élevées en matière d'émissions et satisfait donc toujours au minimum aux exigences selon le schéma d'évaluation du Comité pour l'évaluation sanitaire des produits de construction (AgBB).

Conditionnement :	sacs de 25 kg nets
Stockage :	dans un endroit sec, env. 12 mois dans l'emballage d'origine fermé.

Classes de solidité

PM 1:4	CT-C50-F6
PM 1:5	CT-C45-F5
PM 1:6	CT-C40-F4

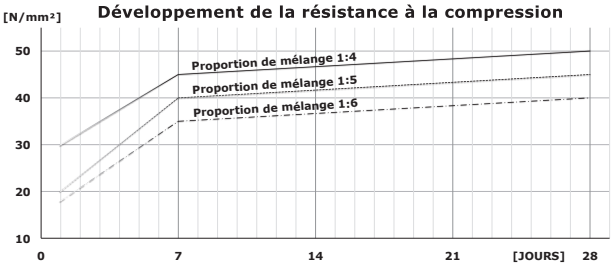

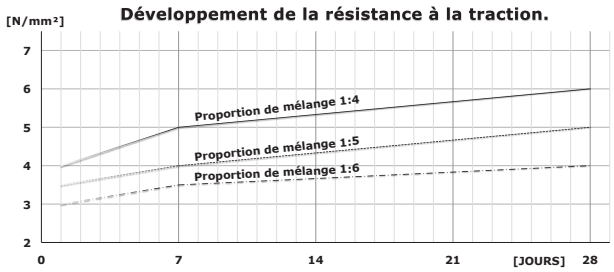

Module E (dans une PM de 1:5) : ≈ 27.500 N/mm²

Résistance à la tension de surface : ≥ 1,5 N/mm² (après 28 j)
Pour augmenter la résistance superficielle, couvrir la chape avec un film pendant un jour immédiatement après les travaux de lissage.

Sécurité au travail et protection de l'environnement

Signalisation (CLP) : danger

Substances dangereuses : ciment Portland

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P261 - Éviter de respirer les poussières.

Consignes d'élimination

Collecter si possible les résidus de produits, mélanger avec de l'eau, laisser durcir et éliminer comme déchets de chantier selon les réglementations officielles.

Éliminer le contenu/récipient selon les prescriptions locales/régionales/nationales/internationales.

Empêcher que des restes de produit ne s'écoulent dans les canalisations, les eaux ou le sol.

Autres consignes d'élimination dans la fiche technique de sécurité.

Contact

Conseil technique d'application
Hotline technique : +49 2302 664-362
Fax : +49 2302 664-373
E-mail : info@ardex.eu

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques ; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.

F 1741-1 05/2021